

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

572 route d'Aiguebelette
73470 Nances
06 16 15 67 54
thomas.ilbert@ccla.fr
ccla.fr

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration des

vestiges du
Château de Montbel

Savoie (73)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Epure - Architecture et patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Aidez la C.C.L.A à préserver les vestiges du château de Montbel

◆ ◆ LE PROJET

Au cœur de la Savoie, le château de Montbel fait l'objet d'un projet ambitieux mené par la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette. Cette initiative vise à restaurer les vestiges fragilisés de cette forteresse médiévale. Des travaux de consolidation sont prévus pour rendre le site accessible et sûr. La mise en place de panneaux explicatifs sur l'histoire locale et les spécificités du château enrichira l'expérience des visiteurs, offrant une plongée captivante dans le passé régional.

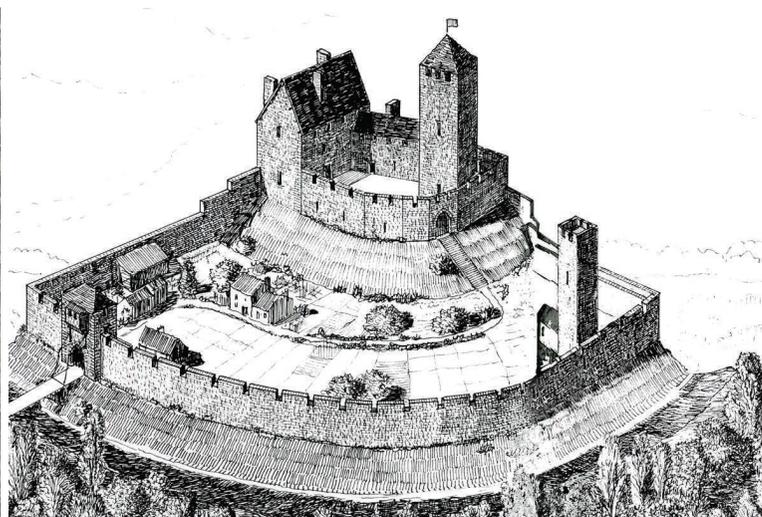
◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Implanté à Novalaise, en Savoie, le château de Montbel se dresse sur une élévation rocheuse, gardien silencieux d'une histoire millénaire. Témoin des hauts faits de la famille Montbel, également connue sous le nom d'Entremont, ce château a conservé des vestiges évocateurs : pans de murs, donjon et une citerne ornée de graffitis datant du Bas Moyen Âge. Lieu associé à des figures historiques telles que Jacqueline de Montbel, épouse de Gaspard de Coligny, il incarne le riche patrimoine de la région savoyarde.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La mobilisation autour du château de Montbel unit la communauté locale, les passionnés d'histoire et les amoureux de la nature. Ce partenariat vise à préserver et à mettre en valeur ce trésor historique. La restauration en cours, menée par la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette, dénote un engagement fort envers la préservation du patrimoine. Les efforts conjugués pour consolider les structures fragiles et pour enrichir l'expérience des visiteurs reflètent la volonté collective de transmettre cet héritage précieux aux générations futures.

Montant des travaux	501 350 €
Objectif de collecte	100 000 €
Début des travaux	2025



Crédit photos © Epure - Architecture et patrimoine



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration des vestiges du Château de Montbel

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/90844

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
vestiges du Château de Montbel**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
	Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre